

ICTR-99-52-T
DEF EXH-3D86F
TENDERED ON 18.3.2002
IW 42: MUSAHA

K0050655

NGEZE Hassan
P.O. Box 31530
Phone : 00252 - 2 - 717717 Pager 1031
Fax : C/O Crane Travels Limited
00254 - 2 - 749158
Nairobi - KENYA.

Nairobi, le 20/05/1997.

Monsieur le Professeur Filip Reyntjens
Middelheimlaan 1 Villa C
B - 2020 Antwerpen
BELGIQUE.

Cher Monsieur Reyntjens,

Dans une même enveloppe, j'ai reçu vos lettres : celle du 19 octobre 1996, celle du 3 décembre 1996, celle du 1er avril 1997 et celle du 9 mai 1997. C'est pour moi les premières correspondances de votre part qui me parviennent ici à Nairobi.

Je comprends le défi que vous devez surmonter dans vos recherches sur l'assassinat du Président Habyarimana. Ces recherches m'intéressent aussi. Ma contribution vous est assurée dans ce sens que je dispose des informations qui se veulent précises sur le complot et l'attentat qui coûtèrent la vie au Président Habyarimana. Mais il faut absolument un entretien entre nous deux qui garantirait ma sécurité et qui me permettrait de gérer la confiance de ces informations.

L'endroit de rencontre sera Bruxelles. Il suffira de me le signaler deux semaines avant afin de préparer le voyage. Si je choisis Bruxelles, c'est pour me faciliter d'autres entretiens éventuels, notamment pour rencontrer le Sénat Belge en vue de lui raconter ce que nous gardons, en tant que journaliste, sur la préparation de la mort des casques bleus et autres, ainsi que leur exécution. Concernant le voyage nous sommes déjà en contact avec l'ambassade de Belgique à Nairobi qui a assuré la transmission des courriers destinés au SENAT à ce sujet. Les frais de transport, de restauration et de logement seront à notre charge.

Vous aurez les détails sur l'information diffusée par la R.T.L.M. le 03 avril, 1994. Mais le nom de la personne du F.P.R. qui a livré l'information diffusée à cette date reste confidentiel.

Ceci dit, je voudrais savoir si la réponse réservée à African Rights dont vous avez la copie, pourrait nous servir à quelque chose si nous venions à répondre à un quelconque Tribunal sur les événements de 1994 au Rwanda. J'ai besoin de vos conseils sur ce document. Pourriez-vous être notre avocat ou auriez-vous l'amabilité de recommander au journal KANGURA un autre avocat spécialiste dans la matière, maîtrisant les problèmes de la Région des Grands Lacs ?
Prière de me confirmer la réception de ce dossier.

NGEZE Hassan.